

La Douzième session de la Conférence internationale du Travail s'est réunie à Genève du 30 mai au 21 juin. Le Gouvernement canadien y était représenté par Madame Mary Ellen Smith, Vancouver, C.-B., et par M. W. A. Riddell. Messieurs Byron Baker, George Gilbert et Gérard Tremblay assistaient comme conseillers techniques. Des projets de conventions concernant les deux questions suivantes furent adoptés: la prévention des accidents de travail et la protection contre les accidents des travailleurs occupés au chargement et au déchargement des bateaux. Les questions de travail forcé et des heures de travail affectant les employés salariés, firent aussi l'objet d'une étude préliminaire.

La Treizième session de la Conférence internationale du Travail, consacrée à des questions maritimes, s'est tenue également, cette année, à Genève, du 10 au 26 octobre. Le délégué du Gouvernement était le Dr. W. A. Riddell avec M. James E. Tighe comme expert. Les questions suivantes avaient été inscrites à l'ordre du jour: la réglementation des heures de travail à bord des navires, la protection de gens de mer en cas de maladie, l'amélioration des conditions de séjour des marins dans les ports, l'institution d'un maximum de capacité professionnelle exigible des capitaines, officiers de pont et officiers mécaniciens remplissant les fonctions de chef de quart à bord des navires marchands.

Sur l'invitation du Gouvernement canadien, une conférence s'est réunie, à Ottawa, du 21 au 25 janvier, pour discuter l'allocation des fréquences sur le continent nord-américain.

Le Canada, Cuba, Terre-Neuve et les États-Unis y étaient représentés.

Les membres de la délégation canadienne étaient:—

M. A. Johnston, sous-ministre de la Marine (Président), M. L. Beaudry, M. C. P. Edwards, le Major W. A. Steel, M. W. A. Rush et M. J. W. Bain.

La conférence aboutit à la conclusion d'un accord qui fut plus tard accepté comme il est dit plus haut, par les Gouvernements représentés.

Une conférence entre les représentants des Gouvernements canadien et des États-Unis a eu lieu à Ottawa, du 7 au 10 janvier, pour discuter le problème de la contrebande commerciale par la frontière internationale.

Les fonctionnaires suivants représentaient le Gouvernement canadien:—

O. D. Skelton, sous-secrétaire d'État aux Affaires Extérieures (Président).

W. Stuart Edwards, sous-ministre de la Justice.

R. W. Breadner, commissaire des Douanes.

G. W. Taylor, commissaire de l'Accise.

C. P. Blair, commissaire adjoint de l'Accise.

F. W. Cowan, Chef du Service préventif des Douanes et de l'Accise.

William Ide, Exécutif général adjoint intérimaire.

H. Hawken, sous-ministre adjoint, ministère de la Marine.

C. H. L. Sharman, division des stupéfiants, ministère des Pensions et de la Santé.

H. L. Keenleyside, troisième secrétaire, ministère des Affaires Extérieures.

La conférence qui a été convoquée à la suite de propositions émanant du Gouvernement des États-Unis, a consacré la majeure partie de son temps à la question de la contrebande des spiritueux, et, à cet égard, la délégation des États-Unis proposa que le congé fut refusé aux navires ayant à bord des marchandises dont l'importation était interdite par le pays destinataire. La délégation canadienne, n'ayant pas été autorisée à répondre à cette demande au nom de son Gouvernement, s'engagea, toutefois, à rapporter la proposition des États-Unis ainsi que les arguments à l'appui.

Une conférence interimpériale sur le fonctionnement des lois des Dominions et de la législation maritime marchande, convoquée conformément à une réso-